

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 avril 2017 A 20 HEURES

Présents : M.GAUDUCHEAU D.MARIONNEAU C.DANIAU M.COTTEREAU
M.P.GABILLEAU J.FERRAND H.BEAUDOUIN (arrivée à 19h55) C.BIRON A.S.DE
JESUS L.GENTREAU S.GRAY F.LAMY H.MOLINARI Ph.TESSIER

Absent excusé : P.Y.DREILLARD ayant donné procuration à C. BIRON
N.DA SILVA ayant donné procuration à F. LAMY
F.GLUMINEAU L.PACREAU, excusés

Secrétaire : M. P. GABILLEAU

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 28 mars 2017. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

1) NOMINATION JURY D'ASSISES 2018

Le Conseil Municipal doit effectuer un tirage au sort de 3 noms à partir de la liste électorale de la commune pour être désignés jurés. Ces personnes seront inscrites sur une liste et le Tribunal procédera ensuite à une nomination, ont été tirés au sort :

- Madame DAGUSE Laurence 75 rue des Vignes – La Baffardière
- Monsieur MARTINEAU Rémy La Fuie
- Madame DUVAL épouse OZANNE Josette 7 rue du Petit Paris

2) BAIL DU LOGEMENT DE LA POSTE

Monsieur le Maire rappelle que Laurence IWASZKIW a demandé à louer le logement de la poste à compter du 1^{er} mai 2017. Le montant du loyer mensuel est de 408 € plus 100 € de charges pour le gaz et l'eau.

3) RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSISTANCE LOGICIEL « DELARCHIVES »

Monsieur le Maire indique qu'il y aurait lieu de renouveler le contrat de maintenance concernant l'assistance téléphonique du logiciel DELARCHIVES passé avec la société ADIC pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois

Le conseil Municipal donne son accord pour le renouveler pour un coût annuel de 18 €HT

4) DOTATIONS 2017

Monsieur le Maire indique que les dotations 2017 ont été attribuées récemment :

| | | |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016 | 2017 |
| - Dotation forfaitaire générale : | 243 672 € | 220 916 € |

| | | |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| - Dotation solidarité rurale : | 76 272 € | 98 316 € |
| - Dotation nationale péréquation : | 84 724 € | 91 670 € |
| TOTAL DES DOTATIONS : | 404 668 € | 410 902 € |

Soit un plus 6234 € pour l'année 2017

5) VENTE MAISON AU 5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Monsieur le maire rappelle que l'EPF a fait valoir son droit de préemption pour l'acquisition et la transaction est en cours chez le notaire.

6) INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2017

Monsieur le Maire rappelle l'indemnité de gardiennage de 225 € allouée en 2016 à la paroisse et propose d'augmenter la somme pour l'année 2017 à 230 €. Accord du CM.

7) DROIT DE PREEMPTION

Trois déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente de la maison au Peupliers appartenant à Madame MABILE Hélène
- Vente de la maison chemin de l'Ancienne Forge appartenant à Monsieur et Madame PILON Claude
- Vente de la maison chemin de l'Ancienne Forge appartenant à Monsieur et Madame GENDRONNEAU Gilles

La commune renonce à son droit de préemption pour ces trois déclarations.